asso-plaisanciersroyan.fr

La Gazette de L'Association des Plaisanciers de Royan

Sommaire

- Le mot du Président Rappels
- Nouvelles du port et de la pêche Les mots de Yof le marin

P 3 -4 -5 -6:

- -Fête des pontons
- -Croisière Bordeaux
- -Demi-journée sécurité
- -Portes ouvertes et vide bateaux
- -Matelotage
- -Sortie Cordouan et Mortagne
- -Cocktail de l'amitié
- -Concours de pêche « OPEN »
- -Sortie à l'île d'Aix
- -Petite croisière à Rochefort
- -Forum des associations

Sans oublier toutes les réunions Pêche, avec conseils, et démonstrations.

Les nouvelles adhésions peuvent être enregistrées à compter de ce mois-ci et ne seront débitées qu'en janvier 2020.

Les réunions automnales et hivernales reprendront les premiers vendredis de chaque mois, à compter du vendredi 01 novembre 2019, à 18 h. au club jusqu'au printemps.

Lors des sorties en bateau restez à l'écoute sur VHF canal 77. Hissez votre pavillon. En cas de mauvais temps les sorties en

bateau seront annulées.

Le mot du Président

La saison estivale s'achève, la pêche en mer ne s'est pas montrée généreuse (comme le démontre les faibles prises lors de notre dernier concours de pêche).

Avec l'arrière saison, des beaux jours sont encore à venir, qui je l'espère se montreront plus cléments pour de belles sorties et de belles prises.

Comme vous pourrez le découvrir sur notre gazette, les manifestations se sont montrées conviviales et amicales. J'adresse un grand merci aux équipes organisa-

Ma nouvelle fonction de président m'a amené à rencontrer diverses autorités municipales et régionales.

Plusieurs contacts et entretiens ont été pris avec les instances dirigeantes du port de Royan, avec qui nous souhaitons continuez à entretenir de bonnes relations dans un esprit constructif.

Comme vous l'avez peut-être aperçu, la nouvelle drague est arrivée. Après essais et réception, celle-ci devrait être opérationnelle rapidement. Un programme de désenvasement, par zone prioritaire doit être établi. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de son avancement.

Je vous souhaite bonne lecture, et profitez encore de l'ensoleillement automnale.

Jacques Van MACKELBERG

Jeudi 21 novembre à 19h.

A l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau, une dégustation aura lieu à L'A.P.R.

Repas et boisson compris: 15 € par personne. Places limitées par sécurité.

Inscriptions:

06 16 76 56 63 Alain ANCELLE: Stéphane FERRANTI: 06 16 23 82 21

NOUVELLES DU PORT

<u>Evénements majeurs</u>: conformément aux dispositions règlementaires le président du syndicat mixte a défini la répartition des sièges à pourvoir pour représenter les usagers de la plaisance du port de Royan au conseil portuaire: (2 titulaires et 2 suppléants).

Des élections ont été organisées par le syndicat mixte des ports de Royan et Bonne-Anse.

En premier temps, invitant par courrier du 28 mai 2019 les usagers à s'inscrire sur la liste électorale du CLUPP (Comité <u>L</u>ocal des <u>U</u>sagers <u>P</u>ermanents des Installations <u>P</u>ortuaires de la Plaisance) pour leur permettre d'élire les représentants des usagers de la plaisance, invitant les personnes désirant se présenter au poste de titulaire ou de suppléant de faire acte de candidature.

En deuxième temps, les électeurs pourraient effectuer leur vote soit sur place, soit par correspondance, jusqu'au vendredi 6 sptembre 2019 (date de dépouillement)

Après dépouillement 3 candidats de l'APR ont été élus :

(Pour l'ensemble des usagers du port) Nombre d'inscrits 59 votants 52

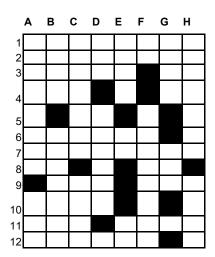
<u>Jacques Van Mackelberg</u> élu titulaire. <u>Philippe Vidal</u> élu titulaire. <u>Lionel Iger</u> élu suppléant et Gapin Maurice élu suppléant..

A noter une très faible participation. Il est regrettable de constater le manque de motivation de l'ensemble des usagers du port.

Concernant la continuité des travaux et l'amélioration du port une prochaine réunion doit se faire avec les autorités portuaires, courant octobre, et nous ne manquerons pas de vous en informer.

NOUVELLES DE LA PÊCHE : lire l'article dans la lettre de l'A.P.R.

<u>Les mots de YOF LE MARIN</u>



GRILLE N° 2 : les mots croisés de Yof le Marin

Horizontalement : 1 : Lance-amarres. 2 : Action de charger un navire de telle façon à ce que les marchandises ne bougent pas avec le roulis et le tangage. 3 : ..., de tram, de pêche, de main - Ancien. 4 : Premier anglais - Extra-terrestre. 5 : Negation.

6 : Liquide sucré sécrété par les fleurs. 7 : Consacrat toute son énergie à réaliser quelque

chose (s',) . 8 : Gloussé - Conditionnel. 9 : Train rapide,..., normalement - Spécia-10 : Peu fréquent. 11 : Gai, mais désordonné - Chacun doit payer le sien. 12 : Ali Baba lui

Verticalement : A : A ne pas faire avec sa quille - A prendre dés que le vent forcit. B : Cable reliant une ancre à une bouée - Mouvement de rotation d'un bateau sur son ancre. C : Dans cette situation, on appelle le 16 - Epais. D : Cette plante a subit le rouis-

S'oppose à la proue. E : Verre de biére renversé - Queue de rat - Etat-major. F : Sodium-Prédisait l'avenir, en lisant dans les entrailles d'un animal. G : Mer - Un des 4 éléments. H : Utilisé pour faire le point - Mont de Thessalie.

Solution dans le prochain Petit Canard

SOLUTION DU Nº 1



GRILLE N° 1 : SOLUTION - les mots croisés de Yof le Marin

Horizontalement : 1 : ..., d'Antioche, de Maumusson. 2 : Pronom - Cordage destiné à amarrer un bateau. 3 : Ile - Sot désarticulé. 4 : Decinewton - Aussi appelé velarium. 5 : Service de renseignement français - Renait chez Citroen. 6 : Attrapées. 7 : ..., de lapin, de nonne! - Conditionnel. 8 : Navires abandonnés en mer. 9 : Article - Unité de longueur. 10 : Conjonction brillante - Utilisé en maçonnerie 11 : Technique de pêche. 12 : Voyelles - Somme due

Verticalement : A : Marge de sécurité du marin (3 mots) B : Cordage pour soulever - Vitesse du bateau. C : Venise du Languedoc D : Arrêts limités d'hostilités - Couverture écossaise. E : Exclamation - Riviére qui coule en Cote d'Or et dans l'Aube, affluent de la Seine. F : Commune d'Italie dans la région de Lombardie. Début de végétation G : Tuais en désordre - Unique. H : Nous secourent en mer - Lac italien

FÊTE DES PONTONS:

C'est une réunion classique annuelle, permettant de se retrouver avant la saison de pêche et d'accueillir éventuellement d'autres membres récemment inscrits.

Cette soirée fût mise à profit pour décerner à Geneviève MAYER son diplôme du mérite pour le travail, et les actions réalisées pendant son mandat de secrétaire.

iève réa-

FÊTE DU FLEUVE à BORDEAUX:

Mercredi 19 : Départ de Royan après le déjeuner, pour Pauillac.

L'entrée des bateaux dans ce port, proche de l'étale de haute mer, s'est bien passée. Ceux qui le souhaitaient, sont allés diner sur l'ile de Pataras.

<u>Jeudi 20</u>: Départ de Pauillac à partir de 9h, direction le pont Chaban-Delmas. Après la levée du tablier du pont, passage des voiliers, et direction le ponton d'honneur, ou M. Lagord avait obtenu des places, proches des grands voiliers, le Sedov et le Kruzenshtern, et amarrage des bateaux dans l'ordre programmé. A notre arrivée, une sphère géante s'anime sur le miroir d'eau, puis le spectacle pyrotechnique « Echappée belle » débute à 23h, s'ensuivent les animations nautiques sur la Garonne et les concerts.

<u>Vendredi 21 (Escale)</u>: A la fête du fleuve vient s'ajouter ce jour-là, la fête de la musique. Des orchestres animent les rues et les décibels fusent!

Parmi les navigateurs des groupes se forment, qui visitent :la ville, le vieux Bordeaux, la citée du vin, etc.

<u>Samedi 22 et Dimanche 23</u>: Le choix était laissé aux participants, certains, plutôt des vedettes, sont rentrés directement, profitant du jusant, à leur port d'attache; d'autres se sont arrêtés à Pauillac pour faire une escale et sont repartis dimanche à Royan.

Cette sortie a été très agréable et dirigée avec fermeté et gentillesse par Marc Lagord que nous remercions.

SECURITE D'ABORD:

Comme chaque année, une demi-journée de sécurité est mise en place, comme une piqûre de rappel. Nous remercions Monsieur Lagarde Vincent SNSM venu pour nous faire un exposé sur les risques et dangers concernant des zones dangereuses.

<u>Navigation dans l'estuaire et l'embouchure de la Gironde</u>: Mise en garde sur les courants forts ou très forts par gros coefficient 3-5 nœuds.

Point sur les gilets de sauvetage : Ceux-ci étant de plus en plus allégés il est conseillé de les porter le plus

souvent possible notamment lors d'une mer agitée, (différents types dans le commerce). Celui-ci doit être adapté à la morphologie de la personne. (Conseillé: 150 newtons). Plusieurs types possibles: déclenchement à pastille de sel ou à pression.

<u>Ouverture</u> <u>et déclenchement d'un radeau de survie</u>: explication et inventaire des différents accessoires et équipements. (Différents en fonction du type de radeau de survie, soit en côtier, semi hauturier ou hauturier)

<u>Sécurité</u>: sur le site web de l'APR quelques conseils, sur la navigation de plaisance dans l'estuaire de la Gironde et secteur dangereux.



La journée « Portes ouvertes et vide-bateaux » s'est déroulée avec un temps très agréable.

Notre stand contigu à celui de la SNSM a permis, nous l'espérons de sensibiliser les passants sur notre association et sur le travail des sauveteurs.

Quelques adhésions ont confirmé nos espoirs.

Mais le temps faisant son travail, il est possible que nous accueillerons d'autres adhérents dans le futur.



MATELOTAGE:



Ces séances ont lieu dans notre club, pratiquement une fois par an. C'est un moment de détente entre amis, ou l'on :

- révise avec application, pour ceux qui sont déjà venus à ces séances,
- apprend pour les nouveaux arrivants.

Notre Ami Damien Moreau, explique, surveille et corrige les exercices.

Arnaud GAYRIN Président de la SNSM, vient également nous apporter ses conseils et encouragements.

Nous avons aussi, durant cette séance, abordé la réalisation de quelques épissures.

A la demande des participants, la prochaine séance portera surtout sur les épissures.

Merci à Damien pour ses conseils et sa gentillesse.

<u>SORTIE CORDOUAN / MORTAGNE</u>:.....<u>QUE_DU_BONHEUR!!!!!</u>

1/ CORDOUAN: Sortie plage/banc de sable du phare de Cordouan.

Comme les années précédentes, Stéphane Ferranti et Philippe Vidal emmenèrent avec leur bateau le matériel et les moules pour faire l'éclade. Il faut ensuite, disposer les moules sur les tables, les recouvrir d'aiguilles de pin, y mettre le feu et...surveiller la cuisson. En attendant l'heure du déjeuner, chacun organise son temps, baignade, bronzage, ballade. L'éclade prête, les paniers font leur apparition, le déjeuner peut commencer.



La dégustation des moules et des boissons, dont une excellente sangria, offerte par le restaurant le Globe à Saint palais, débute le déjeuner, s'ensuivent des échanges de plats entre les convives, dans une ambiance chaleureuse et festive. La marée montante nous rappelle qu'il faut partir avant 15 h. et l'on débarrasse et nettoie l'emplacement, pour rejoindre les navettes et bateaux.



2/MORTAGNE: Samedi 3 août, les bateaux restés à Royan et ceux venant de Cordouan se sont rassemblés à la sortie du port à 17h.30 pour un départ en flottille, (5 voiliers.)

Les conditions de navigation étaient bonnes et tous ont franchi l'écluse de Mortagne entre 19h. et 19h.30 (Ouverture de l'écluse à 18h.38)

A notre arrivée, accueil toujours aussi chaleureux de M. Donot de la capitainerie, qui nous a attribué les places pour les bateaux. Les navigateurs se retrouvèrent ensuite sur la rive ou un apéritif les attendait, offert par l'Association des Usagers du Port de Mortagne sur Gironde (AUPMG) représentée par plusieurs membres du bureau, dont son président M. Fougère de Haumont.



Ce moment convivial a permis aux membres des deux associations de se rencontrer, de faire connaissance et d'envisager des projets communs.

Les convives se sont rendus au restaurant l'Espérance, ou le diner les attendait. Le lendemain matin, dès l'ouverture de l'écluse à 7h.04 les premiers voiliers prenaient le chenal. Le vent N.O. ne nous a pas aidé à revenir sur Royan et 3 voiliers à grand tirant d'eau ont dû attendre la marée suivante pour rentrer au port de Royan. Nous remercions M. Donot qui nous a offert la gratuité de la nuit,

pour nos bateaux.



COCKTAIL DE L'AMITIE

Cette année encore, malgré un changement de lieu de dernière minute, du à une météo instable, cette vitrine de notre association a encore été illuminée...pourrait-on dire.

En raison de la météo défavorable annonçant le jour même vents forts et pluie, nous n'avons pas pu faire notre cocktail sur la Terrasse des Régates, que M. Duclos Président, met gentiment à notre disposition.

Un merci particulier à M. Loux Conseiller Municipal Délégué à la Vie Associative qui a pu nous affecter la salle au dernier moment, en coordination avec Mme Renu Gestionnaire.

Plus de 160 personnes se sont retrouvées dans cette grande salle très aérée et conviviale où chacun pouvait approcher aisément du fin buffet préparé par Henri Lhermite Restaurateur à la Forêt à Meschers. Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

M. Quentin Député, M. Marengo Maire de Royan, M. Gayrin Président de la SNSM, M. Samzun Directeur du Syndicat Mixte du Port de Royan, M. Loux Délégué à la Vie Associative, M. Peraudeau Président des Pêcheurs et du Défi des Ports de Pêche, M. Fougère de Haumont Président de l'Association des Plaisanciers de Mortagne/Gironde (AUPMG) M. Harlé Président de l'Association des Plaisanciers de Meschers (AUPM). Un grand merci vraiment à tous, d'avoir consacré ce moment à notre association.

La soirée fut très appréciée dans une ambiance chaleureuse et amicale.







CONCOURS DE PÊCHE....OPEN.

10 bateaux, 22 participants

4 prix:

- -Le plus gros bar : aucun bar maillé, le prix n'est pas attribué
- -Le plus gros maigre : aucun concurrent dans cette catégorie, le prix n'est pas attribué
- -Le plus gros poisson : un congre de 6,100 Kg. Le prix est attribué à Jean Pierre Rigagneau et à son équipage.
- -Le plus grand nombre d'espèces : 2 bateaux ex-aequo avec 7 espèces différentes. Le prix est attribué à <u>Paul Martin et Christian</u> <u>Pinaud ainsi qu'à leurs équipages.</u>

Un second concours est organisé avec les mêmes catégories, le 12 Octobre, sur une zone de pêche délimitée, contenue en deça de 6 milles

Des cartes marines, indiquant la zone de pêche, seront distribuées aux concurrents.

L'inscription se fera pêcheur par pêcheur au prix de 10 euros par participant.

Pour l'an prochain, il est envisagé d'inverser l'ordre des concours :

-en zone délimitée : avant la mi-juillet, pour bénéficier des maigres encore présents dans l'estuaire

-sans limites : en septembre, pour profiter de la meilleure saison de pêche en mer.

SNSM:



Notre participation au souvenir des trois sauveteurs, malheureusement noyés en voulant faire leur devoir, ne les fera pas revenir, mais nous voulions nous associer à cet hommage qui leur a été rendu par leurs frères.

Nous rappelons le rôle prépondérant de ces gardiens de notre vie qui n'hésitent pas à tout donner pour nous sauver. Que ces exemples nous permettent de réfléchir et de ne pas considérer la mer comme une amie, mais de ne jamais perdre de vue que l'on doit s'en méfier.

SORTIE ÎLE D'AIX:



C'EST SOUS UN BEAU SOLEIL QUE 35 ADHERENTS SE SONT RETROUVES A LA TREMBLADE POUR PRENDRE LE BATEAU. L'ALLER NOUS A FAIT DECOUVRIR LES NOMBREUX PARCS OSTREICOLES QUI BORDENT LA SEUDRE ET LA COTE EST DE L'ILE D'OLERON. CERISE SUR LE GATEAU: LE TOUR DE FORT BOYARD AVEC DES COMMANTAIRES SUR LE PASSE ET LE PRESENT DE CE MONUMENT ETAIT DES PLUS INTERESSANT.

ENSUITE, DEBARQUEMENT SUR L'ILE D'AIX OU CHACUN A FAIT LE CHOIX DE SON PRGRAMME: PROMENADE, BAIGNADE OU.... RIEN, SANS OUBLIER NOTRE DEJEUNER EFFECTUE DANS UN JOLI CADRE ET DANS UNE AMBIANCE DES PLUS SEREINE, DE L'AVIS GENERALE DES PARTICIPANTS:

RETOUR AVEC LE BATEAU VERS 18H. A NOTER LE COMPORTEMENT EXEMPLAIRES DES PARTICIPANTS DE L'APR, QUI FACE A UNE MER HOULEUSE ONT ABORDE CES ELEMENTS SANS APREHENSION NI MAL DE MER.

BRAVO A TOUS ET MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION.

ALAIN ANCELLE

SORTIE ROCHEFORT:

PETITE CROISIERE A ROCHEFORT (16 août-20 août 2019)

Cette sortie de 5 jours, à destination de Rochefort a été initiée par notre section voile, lors de la réunion du 6 juillet et se réalisa comme suit :

<u>Vendredi 16 août</u>: Départ de Royan à 10 h. pour les 3 voiliers et à 11 h. pour la vedette, destination La Rochelle / Minimes. Le passage entre les bancs à l'étale de basse mer (12h19) s'est fait dans de bonnes conditions, puis à la sortie du banc Matelier sud, contournement de la 2A, entre la 2A et la 2, et cap au nord, pour rejoindre et naviguer sur la ligne des 20 m. La pointe de Chassiron franchie, nous avons pris la direction de La Rochelle, en naviguant au nord d'Antioche, sur des fonds de 18/20m. (Arrivée aux minimes vers 20h.)

Samedi 17 août : Sommes restés à La Rochelle, en raison de mauvaises conditions météorologiques.

<u>Dimanche 18 août</u>: Départ des Minimes à 15h., pour l'ile d'Aix, La Charente et Rochefort, les conditions météo étaient bonnes, La navigation sur la Charente demande de l'attention, bateaux au mouillage, cargos, plaisanciers et il fallait passer l'écluse de Rochefort entre 19h30 et 20h. Nos bateaux ont franchi correctement l'écluse et la capitainerie nous avait attribué un ponton très accessible. Diner au restaurant sur le port.

<u>Lundi 19 août</u>: Départ à 7h45 à l'ouverture de l'écluse et navigation suivant les skippers: autour de Fort Boyard, Ile d'Aix, La Rochelle, avec comme objectif d'arriver à St Denis vers 17h. A 18h30 l'ASPPD, M&Mme Barbier, Colette Talmon et des adhérents de St Denis nous ont offert le verre de l'amitié, avant de nous rendre au restaurant.

<u>Mardi 20 août :</u> Départ St Denis 10h.retour dans de bonnes conditions, sur le même parcours que pour venir, entrée dans la passe en contournant la bouée 2A entre 16h et 17h, Proche de l'étale de la basse mer. Nous avons parfois manqué de vent mais Le flot nous a poussé sur Royan, ou nous sommes arrivés vers 19h.

FORUM DES ASSOCIATIONS:

Grâce au dévouement des adhérents, un stand a été implanté au « Garden Tennis » pour représenter notre association.

Un relais s'est effectué durant le week-end de façon à présenter nos activi-

Ce n'est pas un pôle spécialement d'inscription, mais plutôt de réflexion, qui engendre des adhésions futures.



UN TRES GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPE A LA REALISATION DE CES ACTIVITES, QU'ILS SOIENT CONNUS OU QU'ILS TRAVAILLENT DANS L'OMBRE.

NOUS SAVONS TOUS QU'UN TEL DEVOUEMENT LIE PAR LE BENEVOLAT NE PEUT QU'APPORTER LA REUSSITE.

Gazette réalisée par l'A.P.R., 12 quai de l'Amiral Meyer, Voûtes du Port 17200 ROYAN Rédaction et Mise en page : Hervé TROUART

Tél.: 06 03 96 92 79 Courriel : apr17200@gmail.com Site Internet : asso-plaisanciersroyan.fr